

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 2016/07

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

ADOPTION DES L'ARRÊTÉ D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les conseillers communaux,

La commission des finances, composée de MM. Henri-Daniel Kolb, Jacques Loup et Yves Amiet, s'est réunie les 12, 15 et 20 septembre 2016.

Nous remercions notre syndic, Blaise Clerc et le Municipal, François Haenni qui nous ont fourni lors de la réunion du 15 septembre tous les renseignements et précisions que nous leur avons demandés.

Nous partageons l'argumentation de la municipalité au sujet des taxes sur la construction et le principe de prudence de notre conseiller d'Etat, M. Broulis.

En conclusion, la commission des finances vous propose :

- D'accepter le préavis-municipal 2016-07 tel que proposé.

Pour la commission des finances,

Henri-Daniel Kolb

Jacques Loup

Yves Amiet